

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-
DE LA REPUBLIQUE
-:-
CHANCELLERIE
ORDRE NATIONAL
-:-

DECRET N° 81 /PR.CH.
portant nomination dans l'Ordre National
du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

VU l'Ordonnance N°8/GPRD/SGG. du 11 Janvier 1964, portant Constitu-
tion de la République du Dahomey;

VU la Loi N°60-26 du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre
National du Dahomey et la Loi modificative subséquente N°62-14 du 26 Février
1962;

VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du
Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;

Sur la Proposition du Conseil de l'Ordre National;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Est nommé et élevé à la Dignité de GRAND-CROIX de
l'Ordre National du Dahomey pour prendre rang du 25 Janvier 1964 -


Mr Justin AHOMADEGBE TOMETIN

Vice-Président de la République
Président du Conseil, Chef du Gouvernement.

Article 2.- Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République du Dahomey -

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
AND CHANCELLIER DE L'O.N.D.

PORTO-NOVO, le 11 JUIN 1964


M.S.COULIBALY


S.M.APITHY

Ampliations :

.....2
.....4